

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 11 DÉCEMBRE 2014**

Séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue jeudi le 11 décembre 2014, à 19 heures 00 minutes, au lieu ordinaire des sessions, à laquelle sont présents :

Monsieur Robert Van Wijk, conseiller;
Monsieur Mélanie Bisailon, conseillère;
Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Monsieur Pierre Chamberland, maire, a informé le directeur général de son absence.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Luc Van Velzen, maire suppléant.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et la séance est ouverte à 19:00 heures par le président d'assemblée, Monsieur Luc Van Velzen, maire suppléant.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du Conseil conformément aux dispositions de la Loi.

Dépôt des prévisions budgétaires

Monsieur Francis Blondeau de la Firme Raymond Chabot Grant Thornton présente et explique les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2015.

2014-12-367

Adoption des prévisions budgétaire 2015 -

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015 telles que déposées et telles qu'il appert au document annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

PERIODE DE QUESTIONS

2014-12-368

Levée de l'assemblée -

Il est proposé par Monsieur Roger Fortin, conseiller et résolu à l'unanimité du Conseil de lever l'assemblée à 19:15 heures.

Je, Luc Van Velzen, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Luc Van Velzen,
Maire suppléant

Brigitte Garceau
Secrétaire-trésorière adjointe